seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

seine&marne 77
LE DÉPARTEMENT

ENVIRONNEMENT

NATURE EN SEINE-ET-MARNE

La Seine-et-Marne a la chance de disposer de ressources naturelles exceptionnelles. Son environnement unique en Île-de-France participe de son identité et contribue à son attractivité grandissante.

Le cadre de vie seine-et-marnais

La Seine-et-Marne est un vaste territoire couvrant près de la moitié de la surface de l'Île-de-France. Ses forêts, c ours d'eau, zones humides et écosystèmes agricoles en font le poumon vert de la région. Le Département comp tabilise 1 500 espèces végétales et 10 000 espèces faunistiques.

- Une réserve internationale de biosphère s'étend sur la forêt de Fontainebleau, une partie du bocage gâtinais et le Gâtinais français ;
- La Bassée, plus grande zone humide d'Île-de-France, possède en son sein une réserve naturelle nationale ;
- Le massif de Fontainebleau labellisé forêt d'exception (https://www.onf.fr/foret-exception/fontainebleau-foret-dexception/+/8b9::fontainebleau-foret-dexception-proximite-de-paris-une-foret-des-superlatifs.html) depuis 2013. La richesse naturelle et historique de ses 25 000 hectares a inspiré peintres, écrivains ou encore photographes ;
- Le Département a par ailleurs créé des espaces naturels sensibles, dont un, le marais d'Épisy, est inscrit sur la liste verte de l'Union internationale pour la conservation de la nature(https://www.iucn.org/fr) ;

Le cadre de vie seine-et-marnais en chiffres :

- 140 000 ha d'espaces boisés sur 24 % de la superficie du département,
- 99 espaces naturels sensibles dont 22 espaces naturels sensibles départementaux ouverts au public,
- 4 400 km de cours d'eau,
- 330 000 ha de surface agricole,
- 18 sites labellisés Natura 2 000 (http://seine-et-marne.n2000.fr/) représentant 66 000 ha,
- 241 zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (https://inpn.mnhn.fr/collTerr/departement/77/tab/znieff).

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT
URL de la page : https://www.seine-et-marne.fr/fr/nature-en-seine-et-marne

Le réseau Natura 2000 (http://seine-et-marne.n2000.fr/) est un dispositif européen qui vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés. L'inventaire des zones naturelles d'int érêt écologique, faunistique et floristique, conduit par l'État, vise à connaître de façon aussi exhaustive q ue possible les espaces naturels, terrestres et marins remarquables.

Le label « réserve de biosphère » est attribué par l'Unesco. Il permet de distinguer des sites privilégiés d e conservation et d'utilisation durable des ressources naturelles. Il existe aujourd'hui près de 400 réserve s de ce type, réparties sur les 5 continents, dans le monde.

En 1998, le label a été accordé par l'UNESCO au Pays de Fontainebleau qui s'étend sur 70 000 hectares. En particulier, la forêt de Fontainebleau abrite une variété impressionnante d'espèces végétales et animal es.

Les Espaces naturels sensibles

La Seine-et-Marne compte quantité d'espaces abritant des niches écologiques remarquables. Parmi eux les Espaces naturels sensibles (ENS) (https://www.seine-et-marne.fr/fr/annuaire-des-espaces-naturels-sensibles). Certains sont plac és sous la responsabilité du Département, d'autres sous celle des communes.

Une mission de préservation

Le Département participe à la préservation de son patrimoine naturel en exerçant sa compétence relative aux E NS. Cela lui permet notamment d'acquérir et de gérer des sites remarquables. Cet outil peut être utilisé par les Communes qui souhaitent également s'engager dans la valorisation de leur territoire.

La sensibilisation du public

La préservation ne saurait être complète sans une sensibilisation des publics à ces écosystèmes qui se fait par

des aménagements des sites, qui permettent de proposer un parcours pour le visiteur et de mettre en exergue t ous les atouts de ces sites, y compris historiques et culturels.

L'animation des 22 sites départementaux que sont les ENS, est confiée par le Département à un organisme ass ocié appelé Seine-et-Marne Environnement (http://www.seine-et-marne-environnement.fr/) ou à des associations locales :

- association des naturalistes de la vallée du Loing(https://www.anvl.fr/) (ENS Le Carreau-Franc),
- association le Loriot (http://leloriot77.free.fr/) (ENS Les Basses Godernes),
- office de tourisme de La Ferté-Gaucher (https://www.la-ferte-gaucher.org/office-tourisme.html)(ENS du Val du Haut Morin),
- association Chartrettes nature et environnement (https://www.chartrettes-nature.com/) (ENS parc de Livry),
- association connaître et protéger la nature de Brie-Comte-Robert(https://www.fcpn.org/Members/cpn1575/FrontPage) (ENS du chemin des roses),
- association Livry environnement (ENS parc de Livry),
- association pour la valorisation des espaces nature du Grand Voyeux(http://www.grandvoyeux.fr/)(ENS les Olivettes),
- association LPO-IDF (https://www.lpo-idf.fr/) (ENS des Olivettes),
- Association Objectif Terre 77 (https://www.objectifterre77.org/),
- Association Muziconte nature (https://laurentazuelos.fr/index.php/qui-suis-je/l-association).

PUBLICATIONS

DÉPLIANTS

Redécouvrez la nature

La Seine-et-Marne est un département qui, tout en se développant au rythme de la métropole francilienne, est doté d'une grande diversité naturelle et paysagère. « Poumon vert » de l'Île-de-France, la Seine-et-Marne est riche d'un patrimoine naturel unique au niveau régional, entre eau et forêt (140 000 hectares de forêts, 4 400 km de cours d'eau), aux nombreuses réserves de biodiversité et marqué par une grande complexité paysagère et géologique. Le Département protège et valorise ce patrimoine à

travers ses 22 Espaces naturels sensibles (ENS), ouverts au public.

Seuls ou guidés par un animateur, enfilez de bonnes chaussures, ouvrez grand vos yeux et vos oreilles et partez à la découverte du patrimoine naturel remarquable de la Seine-et-Marne. Pour bien préparer sa visite, ce dépliant présente l'ensemble des ENS de Seine-et-Marne ouverts au public, avec leurs particularités, leurs localisations et leurs animations.

TÉLÉCHARGEMENT PDF - 6.41 MO

Les arbres remarquables

Un arbre remarquable est un arbre aux caractéristiques hors normes. Il peut s'agir de ses dimensions, de son âge, de son histoire ou de son aspect singulier.

Au total, 132 arbres et groupes d'arbres sont classés à l'inventaire départemental des arbres remarquables de Seine-et-Marne, commencé en 1997.

On y trouve par exemple :

- un majestueux chêne rouge, en forêt de Fontainebleau, dont l'essence est peu fréquente dans ce massif. Ses racines collets sortant de terre confortent l'impression de puissance et de stabilité dégagée par cet arbre,
- un peuplier noir localisé en bord de Seine à Noyen-sur-Seine, dans un milieu très riche en diversité végétale sur un sol d'alluvions anciennes.

Pour en savoir plus, consulter le site des Arbres remarquables de Seine-et-Marne (http://www.arbres-caue77.org/) édité par le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Seine-et-Marne.

La trame verte et bleue de Seine-et-Marne

La trame verte et bleue de Seine-et-Marne est un outil d'aménagement du territoire. Son but est de limiter la fragmentation des milieux naturels, cause majeure de l'érosion de la biodiversité dans le monde.

Elle correspond à l'association de trois éléments qui forment les « continuités écologiques » (selon le code de l'environnement (https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000033033687&cidTexte=LEGITEXT000006074220&dateTexte=20160810)).

- des réservoirs de biodiversité, abritant des espèces et des milieux naturels patrimoniaux, c'est-à-dire rares et/ou menacés,
- des corridors écologiques, espaces de nature dite ordinaire, indispensables aux déplacements des espèces animales et végétales. Ils relient les réservoirs de biodiversité entre eux,
- des cours d'eau et de canaux susceptibles de jouer le rôle de réservoirs ou de corridors.

Pour mettre en œuvre la trame verte et bleue, le Département mobilise plusieurs outils :

- la politique Espaces naturels sensibles, pour les réservoirs de biodiversité,
- l'outil Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée(http://www.trameverteetbleue.fr/entree-geographique/experiences-recensees/plan-departemental-itineraires-promenade-randonnee-outil), qui permet de protéger plus de 6 000 km de chemins ruraux,
- la gestion écologique de 4 500 km d'accotements routiers.

Le Département travaille avec de nombreux acteurs pour accompagner le développement des continuités écologiques en Seine-et-Marne. Il aide également les communes à appliquer le schéma régional de cohérence écologique (http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/le-schema-regional-de-coherence-ecologique-d-ile-r913.html) d'Île-de-France, qui vise la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques.

L'atlas de la biodiversité et l'atlas des paysages

L'atlas dynamique de la biodiversité de Seine-et-Marne

Entre 2005 et 2015, le Département a piloté l'atlas dynamique de la biodiversité de Seine-et-Marne, mené en partenariat avec le monde associatif et scientifique (Muséum national d'histoire naturelle, CNRS, Universités). Ce projet a permis d'identifier les espaces et espèces à enjeux en Seine-et-Marne, les services offerts par la biodiversité et les menaces qu'elle subit. Ces travaux ont abouti à la publication de quatre ouvrages dédiés respectivement à la flore, à la faune, aux milieux naturels et aux continuités écologiques et aux relations homme/nature.

L'atlas des paysages de Seine-et-Marne

En 2007, le Département éditait l'atlas des paysages de Seine-et-Marne avec l'appui du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE). Cet ouvrage a permis de mettre à disposition des services du Département, de l'État et des bureaux d'études un outil complet de connaissance du territoire sous l'angle des paysages. Ainsi, 35 ensembles de paysages ont été retenus, et 79 entités paysagères identifiées.

Pour découvrir les plus belles balades de Seine-et-Marne, télécharger l'application Balade branchée, proposée gratuitement par l'Office national des forêts, l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, les Départements de Seine-et-Marne et des Yvelines.

- sur Google Play (https://play.google.com/store/apps/details?id=com.onf.fontainebleau&hl=fr)
- sur l'Apple Store (https://apps.apple.com/fr/app/balade-branch%C3%A9e/id1236661583)

LIENS UTILES

- Réserve Naturelle de la Bassée (https://reserve-labassee.fr/)
- Office national des fôrets (https://www.onf.fr/)
- Conservatoire botanique national du Bassin parisien (http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/)
- Comité départemental de la randonnée pédestre en Seine-et-Marne (http://www.randonnee-77.com/)
- Agence régionale de la biodiversité (https://www.arb-idf.fr/)
- Office français de la biodiversité (https://ofb.gouv.fr/ile-de-france)
- Office national des forêts (https://www.onf.fr/)
- La Réserve de Biosphère de Fontainebleau (https://biosphere-fontainebleau-gatinais.fr/)

Créé le: 26/06/2020
- Mis à jour le : 24/08/2020